Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
001-210104519-20261027-Decis-271026-01-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/10/2026
Affichage : 30/10/2026

Décision 271026-01

MAIRIE DE VIRIAT

DECISION DU MAIRE

OBJET : Acquisition de deux véhicules de service

Monsieur le Maire,

RAPPORTE

Dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil municipal au Maire par délibération du 7 avril 2026,

A

procédé à l'acquisition de :

- un véhicule (MERCEDES, EQT PROGRESSIVE, ELECTRIQUE 4CV) d'occasion comptant 15 000 km, destiné aux déplacements professionnels des agents et au transport d'enfants du service de la Petite Enfance. Cette acquisition a été réalisée afin de remplacer le véhicule Renault Clio 2 5854 XD 01 mis en circulation le 19 novembre 2002. Après consultation de plusieurs garages et comparaison des offres, la commune a retenu l'offre présentant les meilleures conditions pour l'acquisition du véhicule. Ainsi, la société SVI MERCEDES BENZ, a proposé un véhicule répondant aux caractéristiques et aux besoins définis par la commune. L'offre retenue s'élève à 24 900 € HT soit 29 880 € TTC.

- un véhicule (OPEL, COMBO CARGO ELECTRIC, 5CV) neuf destiné aux ateliers municipaux. Cette acquisition a été réalisée afin de remplacer le véhicule Renault Kangoo CN 106 KV mis en circulation le 22 juin 2000. Après consultation de plusieurs garages et comparaison des offres, la commune a retenu l'offre présentant les meilleures conditions pour l'acquisition du véhicule. Ainsi, la société MONDIAL AUTOS, a proposé un véhicule répondant aux caractéristiques et aux besoins définis par la commune. L'offre retenue s'élève à 24 331.50 € HT soit 29 670.80 € TTC.

INFORME

le conseil municipal du 27 octobre 2026 de cet acte.

Fait à Viriat, le 27 octobre 2026

LE MAIRE,
Bernard PERRET

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le
Et publication ou notification en date du